



Le mot du maire

L'hiver frappe à notre porte, les festivités du temps des Fêtes et activités hivernales seront de la partie pour les prochaines semaines. Soyez prudents!

Cette année, un beau projet a été élaboré pour notre région et Saint-Paul en fait partie. Le projet ALO consiste en plusieurs stations visant à mettre en valeur notre belle rivière. La mise en place se fera à compter du printemps 2020. Nous sommes à l'étape des demandes de certificats auprès du ministère de l'Environnement. Nous espérons que le délai sera moindre que celui de la 67^e Avenue, qui est enfin terminée...

Je vous invite à lire la section de notre coordonnatrice des loisirs et événements pour vous informer de tout ce qui se passe chez nous. Plein de belles activités encore cette année et des nouveautés. Nous espérons que l'anneau de glace sur le canal et la patinoire seront ouverts pour les Fêtes (Dame nature).

Au nom du conseil municipal, des employés et en mon nom personnel, j'aimerais vous souhaiter à toutes et à tous un

**JOYEUX TEMPS DES FÊTES
& UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !**

Claude Leroux
Maire

Le conseil municipal en bref

Juillet/Août

- Adoption du règlement #379-2019, ajoutant une disposition permettant de reconstruire une résidence unifamiliale dont l'implantation est dérogoatoire et agrandir la zone 209.1 à même la zone 208.
- Renouvellement de l'entente de trappage d'animaux nuisibles.
- Autorisation de démarches pour la confection de plans pour la construction d'un entrepôt municipal.
- Travaux d'amélioration du terrain de balle: ajout et relocalisation d'un poteau et achat de filets.
- Projet escale nautique - mandat de services professionnels pour des relevés topographiques et bathymétriques (1) et rédaction de demandes d'autorisation auprès des ministères au coût de 21 658 \$.
- Entente multicasernes à intervenir entre les municipalités de Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Valentin, Lacolle et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.
- Reprise du terrain voisin de la mairie.
- Mandat à la firme StraTJ inc. pour la confection du plan de mesures d'urgence pour un montant de 14 500 \$.
- Mandat à Daudi Pavage et excavation pour le prolongement du stationnement municipal avec 2 dos d'ânes. Le coût du contrat est de 17 900 \$.
- Mandat à la firme Florent Guay électrique inc. pour le remplacement des luminaires de la bibliothèque ainsi que ceux du passage du Centre Paulinois, le tout pour la somme de 4 999 \$.
- Adoption du règlement # 381-2019, visant à modifier le règlement de zonage 231-2006 de façon à permettre la réalisation d'un projet intégré à l'intérieur de la zone 115.

Septembre/Octobre

- Adoption du règlement # 382-2019, visant à permettre la vente de nourriture, boissons alcoolisées et autres activités connexes, à titre d'usages complémentaires à une marina dans les zones 201, 202, 207, 209.1, 209.2, 209.3, 213, 214, 527 et 534.
- Adoption du règlement # 384-2019, décrétant une dépense de 350 000 \$ et un emprunt de 350 000 \$ pour la construction d'un entrepôt municipal.
- Retrait du règlement 381-2019, considérant que le nombre de signatures requis pour la tenue d'un scrutin référendaire a été atteint.
- Dans le cadre de procédures de décontamination, le conseil autorise l'aménagement d'une salle de toilette équipée d'une douche, le tout au coût de 9 000 \$.
- Signature de l'aide financière reçue de 90 700 \$, dans le cadre du soutien aux stratégies de développement touristique - escale nautique.
- Engagement de la municipalité à assumer l'achèvement des travaux, la responsabilité des coûts d'exploitation et de fonctionnement des infrastructures et équipements pour une période de 10 ans, dans le cadre du projet escale nautique.
- Octroi du contrat à Daudi Pavage Excavation inc. pour les travaux de pavage de la 16^e Avenue (67 268 \$) et de la 55^e Avenue (32 457 \$).
- Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme FIMEAU, pour le prolongement du réseau d'assainissement des eaux usées - Phase 2.

(1) Les relevés bathymétriques indiquent la profondeur des lacs et des cours d'eau (N.D.L.R.).

Source : Marie-Lili Lenoir
Directrice générale



Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier



40^e anniversaire



Les abonnés de la bibliothèque ont participé en grand nombre aux tirages mensuels soulignant notre 40^e anniversaire. Les gagnant(e)s ont

reçu des bons d'achat échangeables dans des librairies de Saint-Jean-sur-Richelieu. Tous les billets de participation ont été conservés pour le tirage d'une tablette Samsung à la fin décembre.

Site Internet

Il est possible de prendre connaissance de nos plus récentes acquisitions, en vous rendant sur notre site Internet (Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier) et en cliquant sur l'icône « Nouveautés ». Vous pouvez également y consulter le catalogue complet de la bibliothèque et effectuer des réservations si les volumes sont déjà prêtés.

Abonnement des jeunes enfants

La bibliothèque possède un grand choix d'albums et de DVD pour les jeunes enfants. Nous vous rappelons que si vous

inscrivez votre enfant de 5 ans ou moins, il recevra gratuitement trois albums jeunesse et un CD de chansons pour les tout-petits, le tout dans un joli sac coloré.

Horaire des Fêtes

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 2 janvier. Elle sera toutefois ouverte le vendredi 27 décembre de 19 h à 21 h pour accommoder les lecteurs.

L'équipe de la bibliothèque souhaite à tous et à toutes un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2020.

*Roger Langlois,
Responsable*

LA GUIGNOLÉE 2019



Dimanche le 1^{er} décembre, des bénévoles ont parcouru les rues de la municipalité afin de recueillir les dons des citoyens. Une cinquantaine de personnes (enfants, jeunes et adultes), épaulées par les pompiers locaux, ont fait de cette guignolée un succès.

Merci à tous les aidants. Merci à tous les généreux donateurs.

Joyeux Noël à tous!

Carmen Caya

Message de votre députée



**CHRISTINE
Normandin**
Députée de Saint-Jean
à la Chambre des communes

À titre de nouvelle députée de Saint-Jean à la Chambre des communes, il me fait plaisir de vous transmettre mes coordonnées. Mon équipe est déjà au travail pour vous aider!



**100, rue Richelieu, bureau 210,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X3**

Téléphone : 450 357-9100

Télécopieur : 450 357-9109

Courriel : christine.normandin@parl.gc.ca

Site internet : christinenormandin.quebec

De la part de toute mon équipe, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année 2020!

Communiqué municipal

LES TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES!

Les stations d'épuration sont conçues pour épurer et traiter l'eau, mais si l'on jette toutes sortes de choses dans les toilettes ou les lavabos, en plus d'être un geste de pollution, cela peut engendrer plusieurs conséquences néfastes, et ce, autant pour l'environnement que pour le réseau sanitaire.

Jeter n'importe quelle matière aux toilettes risque de briser vos installations sanitaires, en plus de boucher ou endommager le réseau d'égout municipal. Le processus d'épuration peut aussi s'avérer plus long quand il y a trop de résidus et son fonctionnement peut même être altéré, entraînant des coûts supplémentaires de traitement, qui malheureusement sont refilés aux citoyens par le biais du compte de taxes.

*** NE PAS JETER AUX TOILETTES ***

Cheveux, couches et protège-couches, cure-oreilles, détergents, lingettes humides, matières grasses et huiles, médicaments, peintures et solvants, produits chimiques et toxiques, protections féminines, restes de nourriture, soie dentaire, etc.

Soyez vigilants, au moindre sifflement ou bruit anormal continu (plus de cinq minutes) provenant de votre évier, veuillez immédiatement avvertir la municipalité afin que nos employés puissent régler le problème le plus rapidement possible.



Cercle de Fermières

C'est bientôt Noël, synonyme de partage. Le Cercle de St-Paul a participé au projet humanitaire et international pour « L'Association la Vie ». Les membres ont tricoté des couvertures pour les enfants du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest.

Le 18 janvier 2020, avec le support du Club Optimiste, commenceront les cours d'artisanat pour les jeunes d'une durée de 8 semaines. Dans le cadre du concours provincial artisanat jeunesse, on demande de confectionner un bandeau ou une ceinture en macramé. Bienvenue à tous les jeunes âgés de 10 ans et plus.

Nous avons toujours notre réunion mensuelle le 1^{er} mercredi de chaque mois, sauf au mois de janvier où il n'y a pas de réunion. Au mois



de février, c'est notre souper des membres à 18 h 30. Chacune apporte un plat cuisiné.

Notre local est ouvert les lundis et mercredis de 9 h à 16 h. Pour les autres journées, vérifiez une présence au local en téléphonant au 450 291-3166 poste 2345.

Tous nos vœux de bonheur et de gaieté

pour Noël. Nous vous souhaitons la santé, la prospérité et beaucoup d'amour tout au long de cette Nouvelle Année.

Au plaisir de vous rencontrer.

*Christiane Fleury
Présidente*

Pour info : 450-291-3609

Sécurité publique
Québec

Sécurité
incendie

Le monoxyde de carbone

L'avertisseur de monoxyde de carbone combiné à un avertisseur de fumée est un allié précieux pour votre sécurité.



Il est conçu pour déclencher une alarme avant que la concentration de monoxyde de carbone dans l'air soit dangereuse pour votre vie ou votre santé.

Dès qu'il est en alarme, évacuez la résidence et faites le 9-1-1

LE TEMPS DES FÊTES

- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux, ni les branches de sapin dans le foyer ou le

poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et provoquer un incendie. De plus, leur combustion produit d'importantes quantités de créosote, dépôts inflammables qui ne peuvent être retirés que par un ramonage.

- Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)

Comment se débarrasser de son sapin naturel



Envoyez le sapin au recyclage ou débarrassez-vous-en selon le règlement municipal dès que les fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison : un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison

peut y passer.

Saviez-vous que...

- Entre 2015 et 2017, il y a eu en moyenne 16 500 incendies annuellement au Québec ? C'est donc 45 incendies quotidiennement.
- Plus de 5 600 incendies touchent des bâtiments résidentiels, soit plus de 15 par jour ?
- Plus de la moitié de ces incendies sont liés à l'erreur humaine ?
- 28% des incendies de bâtiments résidentiels débutent dans la cuisine et que dans 84 % des cas, les appareils de cuisson sont en cause?



- Entre 2015 et 2017, 131 personnes sont décédées dans un incendie de bâtiment?
- Près de deux victimes sur trois sont de sexe masculin ?
- La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu?
- Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps?



Compo-Haut-Richelieu

FERMETURE D'UN CENTRE DE TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES AUCUN IMPACT POUR LES CITOYENS DU HAUT-RICHELIEU

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 novembre 2019 – Compo-Haut-Richelieu inc. a appris la fermeture du centre de tri opéré par La Compagnie de recyclage papiers MD inc. (TIRU) à Saint-Hubert, où sont acheminées la majorité des matières recyclables des citoyens du Haut-Richelieu.

Cet événement survient alors que les matières recyclables sont bien récupérées par les citoyens et que des programmes importants d'investissements du gouvernement du Québec sont en cours pour améliorer les débouchés locaux.

Ces efforts valent la peine d'être soutenus et nous souhaitons rassurer la population : avec notre partenaire GFL/Matrec, qui réalise la collecte et opère plusieurs établissements de gestion des matières résiduelles au Québec, nous avons trouvé une solution alternative afin d'assurer que les matières recyclables générées sur notre territoire soient collectées comme à l'habitude et acheminées vers des installations où elles seront triées pour être recyclées.

Compo-Haut-Richelieu inc. est une société d'économie mixte responsable de la gestion intégrée des matières résiduelles pour douze municipalités de la MRC du Haut-Richelieu. Son mandat consiste à orchestrer les services de la manière la plus économique possible, et ce, dans les règles de l'art.

Louise Fecteau, ASC, M.Sc.
Directrice générale

Avez-vous installé vos pneus d'hiver? La date limite pour le faire était le 1 décembre.

**APPORTEZ
VOS PNEUS À L'ÉCOCENTRE!**



Les vieux pneus hors d'usage sans jantes sont acceptés sans frais pour les citoyens desservis. Les pneus doivent répondre aux normes du programme de RECYC-QUÉBEC.

www.compo.qc.ca

LE ZÉRO DÉCHET, C'EST QUOI?

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas! Allant plus loin que la simple intégration du recyclage dans la gestion des déchets, le mouvement Zéro Déchet nous interroge sur nos modes de consommation et plus précisément sur le cycle de vie des produits que nous consommons. Il nous fournit des pistes de solutions pour réduire nos déchets à la source et enfin, minimiser notre empreinte écologique. Le but est de prendre conscience de l'impact de notre consommation sur l'environnement, de se responsabiliser, de questionner l'ensemble de nos habitudes actuelles et de les changer pour tendre vers une consommation durable évitant le gaspillage.



Refuser

Dire non a un bien plus grand impact qu'on ne peut l'imaginer ! Non à la publicité dans votre boîte aux lettres, non aux échantillons gratuits, non aux sacs en plastique, non à la tasse en plastique ou en carton, etc. Ces quelques exemples vous paraissent peut-être insignifiants, mais permettent de changer les choses petit à petit. Il suffit de modifier nos habitudes une à une pour voir rapidement les impacts positifs de ce changement.

Réduire

Acheter pour acheter ? Encore une fois : non ! Il est important de se poser des questions lorsque nous décidons d'acheter quelque chose. En as-tu vraiment besoin ? Est-ce nécessaire ? Chaque achat que nous faisons engendre de nouvelles extractions de ressources ainsi que du transport aérien ou maritime. Une réflexion est donc de mise lorsque vous souhaitez acheter un produit.

Réutiliser

Pourquoi ne pas acheter des produits que l'on peut réutiliser ? Des guenilles peuvent faire le même travail qu'un essuie-tout et une fois utilisées, elles peuvent être lavées et réutilisées ! Il en va de même pour les filtres à café en coton, les mouchoirs en tissu, etc. Avec cette logique, beaucoup de produits ne sont plus à acheter en permanence.

Réparer

La réparation contribue au prolongement de la durée de vie des produits et participe ainsi à la réduction de la consommation de ressources et à la réduction de la production de déchets, dans le cadre d'une économie circulaire.

Recycler

Lorsque vous avez des déchets, il est important de pouvoir recycler les matières en vue de leur réinsertion dans le cycle de production. Apprenez à bien le faire et n'oubliez pas que certains produits (peintures, batteries, produits électroniques, etc.) doivent spécifiquement être apportés dans des éco-centres ou points de collecte et non placés dans votre bac vert !

Composter

Ne jetez pas vos déchets organiques à la poubelle! Une fois sur le site d'enfouissement, ils dégagent une grande quantité de méthane. Renseignez-vous sur les solutions de compostage proposées près de chez vous.

Chronique histoire

Une résidence plus que centenaire

La belle résidence sise aujourd'hui au 377, rue Principale est plus que centenaire. Même si des travaux de rénovation ont modifié son apparence au cours des décennies, on peut encore y retrouver dans ses grandes lignes le modèle de la maison initiale. Construite vers 1860, elle fut habitée, entre autres, par les familles **Arthur Bisailon (Valentine Trahan)**, **Émery Bisailon (Lucienne Langlois)** et **Omer Wauthier (Gisèle H. Tremblay)**. Elle est présentement occupée par Linda Gamache et Alain Martin.



La maison vers 1930



Sûreté du Québec



Alcool au volant: Les policiers feront des contrôles routiers intensifs en décembre au Québec



Et n'importe quel automobiliste devra souffler!

Le temps des Fêtes, c'est une période d'excès pour la plupart des Québécois: On dépense plus, on mange plus, et surtout on boit plus. L'alcool coule à flots pendant les partys de Noël, il n'est pas rare de voir même ta grand-mère un peu pompette au réveillon. C'est pourquoi, au mois de décembre, la surveillance policière sur les routes est accrue afin d'éviter des drames reliés à l'alcool et la drogue au volant. Cette année encore, les autorités promettent que les contrôles et barrages routiers au Québec seront encore plus intenses pendant le temps des Fêtes. L'opération durera jusqu'au 2 janvier 2020.

PORTRAIT DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR LE CANNABIS



Le 17 octobre dernier marquait la première année de l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis. La Sûreté du Québec dresse un

portrait de cette nouvelle réalité sur le travail policier, tant en enquête qu'en sécurité routière.

Lutte contre la contrebande de cannabis

La Sûreté poursuit ses efforts dans la lutte contre la contrebande de cannabis, incluant la contrebande en ligne, dans le cadre du programme Actions concertées pour contrer les économies souterraines (ACCÈS) Cannabis.

Ayant pour mission de diminuer l'accessibilité du cannabis illicite sur le marché québécois, la Sûreté maintient une pression constante sur les individus et les groupes impliqués dans le trafic de cannabis. À titre d'exemple, entre le 18 octobre 2018 et le 30 septembre 2019, la Sûreté a ouvert 1 409 dossiers relativement à des activités de production, d'approvisionnement et de distribution illégales de cannabis. Ces dossiers ont permis de réaliser 1 458 perquisitions et d'accuser 1 403 individus.

De plus, des opérations d'éradication extérieures se sont déroulées durant les mois d'août et de septembre 2019. Plusieurs heures de vol ont été réalisées à l'aide d'hélicoptères, dont ceux des Forces armées canadiennes, permettant la réalisation de 52 dossiers et la saisie de plus de 37 000 plants.

Saisies entre le 18 octobre 2018 et le 30 septembre 2019

- Plants de cannabis et boutures : plus de 71 500 unités
- Cannabis en vrac : plus de 161 000g
- Huile et résine de cannabis : plus de 15 800g
- Cannabis comestible : plus de 23 460 unités
- Argent comptant : près de 180 000 \$

Ces interventions policières ont été réalisées sur l'ensemble du territoire québécois, en collaboration avec les services policiers municipaux, la Gendarmerie royale du Canada, les Forces armées canadiennes, les organismes publics et le domaine juridique, afin de cibler et démanteler les organisations de production de cannabis locales, régionales et provinciales.

Sécurité routière

Afin d'assurer un déploiement efficace des ressources, plus de 60 agents évaluateurs en reconnaissance de drogues (AERD) sont répartis sur l'ensemble du territoire de la Sûreté.

De plus, 93 % des patrouilleurs de la Sûreté sont formés pour réaliser des épreuves de coordination des mouvements prévues au Code criminel et peuvent soumettre les conducteurs à une évaluation par un AERD ou à la prise d'un échantillon sanguin.

Dossiers de conduite avec les capacités affaiblies

Le nombre de dossiers AERD de tous les corps policiers transmis au Laboratoire de sciences judiciaires et médecine légale (LSJML) pour analyse est en croissance, passant de 541 en 2015 à 795 dossiers en 2018. La projection pour 2019 est d'approximativement 1 300 dossiers. En 2018, le cannabis a été décelé dans 46 % de l'ensemble des cas analysés par le LSJML.

Le nombre d'évaluations effectuées par les AERD de la Sûreté est en croissance depuis la légalisation du cannabis. Depuis le 17 octobre 2018, plus de 421 évaluations ont été effectuées par les AERD de la Sûreté, comparativement à 310 pour l'année précédant la légalisation du cannabis. Il s'agit d'une hausse de 35 %.

Depuis la légalisation, les AERD ont détecté à la suite de leurs évaluations la présence de cannabis dans l'organisme de 113 personnes interpellées pour conduite avec capacités affaiblies, comparativement à 73 personnes dans l'année précédant le 17 octobre 2018. La Sûreté constate donc une hausse de 54 % des dossiers où l'AERD a émis une opinion de présence de cannabis. Il s'agit de l'une des drogues les plus souvent détectées sur le territoire de la Sûreté.

La Sûreté poursuit la formation d'AERD partout en province afin de répondre à la demande croissante.

La Sûreté du Québec rappelle que toute information sur la contrebande de tabac et de cannabis peut être communiquée, en tout temps et de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Service des loisirs et événements



Loisirs Hiver 2020

Le froid et la neige arrivent doucement dans notre belle municipalité. Le temps des Fêtes et les congés arrivent à grands pas. C'est déjà le temps de penser à nos activités hivernales 2020.

Je voudrais d'abord remercier le Club Optimiste et la municipalité de Saint-Valentin pour leur contribution, lors du dépouillement d'arbre de Noël à l'érablière Saint-Valentin, le dimanche 24 novembre. Ce fut un beau succès !

Ci-dessous, votre programmation 2020. Vous l'avez reçue récemment par publipostage. Il y a encore de belles activités pour vous ! La soirée d'inscriptions se tiendra le **mardi 7 janvier 2020 de 18 h à 21 h au Centre Paulinoix.**

Votre patinoire sera en fonction, dès que le froid sera installé. Même chose pour l'anneau de glace. Vous pourrez y aller en tout temps.

Vous recevrez également votre première brochure trimestrielle de l'année 2020. Plusieurs activités sont prévues, soit un carnaval d'hiver en janvier, un bingo en février et notre camp de jour de la relâche sera de retour en mars.

Sachez que je suis très ouverte à vos commentaires ou suggestions.

N'hésitez pas à me téléphoner

au 450 291-3166 poste 2303 / 450-357-3115.

Je vous souhaite une année de joie, de santé et de bonheur.

Julie Brosseau,

coordonnatrice au service des loisirs et événements

Activités de l'hiver

Pickleball : Tennis léger combinant le tennis, le badminton et le tennis de table. Gratuit pour tous.

Yoga adulte : Cours offerts par Sophie Cadieux, professeur de yoga, au coût de 10 \$ par séance ou 80 \$ pour 14 cours. Les cours débutent le mardi 14 janvier et se terminent le mardi 14 avril.

Zumba : Danse et exercices sur une musique latine offerts par Marinela de Meideros de l'école Zumba Dan. Coût de 10 \$ par séance ou 80 \$ pour 14 cours. Les cours débutent le mercredi 15 janvier et se terminent le mercredi 15 avril.

Badminton : Gratuit pour tous, tous les jeudis.


Danse en ligne : Cours de danse en ligne (country, social) offerts par Lyne Fecteau et Yvon Girard au coût de 6 \$ le cours ou 60 \$ pour 12 cours. Les cours débutent le jeudi 16 janvier. La fin des cours aura lieu le jeudi 2 avril. À la salle des organismes.

Karaté : Cours de karaté à tous les samedis matins de 9 h à midi. Renseignez-vous auprès de Michel Deslauriers au 450 348-9948.

Futsal : Cet hiver, il y aura encore des cours de futsal (soccer) pour enfants. Informations à venir...

Création sur bois : Les ateliers de création sur bois avec Chantal Guy seront de retour également.

Les activités en rouge dans le calendrier ont offertes par la FADOQ, renseignez-vous auprès de Carmen Fortin au 450 291-3171.

 <h2>LOISIRS HIVER 2020</h2>					
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Marche 9 h 30 à 11 h	Yoga adultes 9 h à 10 h Vie active 9 h 30 à 11 h	Marche 9 h 30 à 11 h	Cardio 9 h 30 à 11 h		Karaté 9 h à 12 h
Taï chi 10 h à 11 h					
Pickelball 13 h à 15 h	Cartes 13 h 30 à 16 h	Pickelball 13 h à 15 h Poches 13 h 30 à 15 h			Futsal 13 h à 14 h
Pickelball 17 h 30 à 21 h	Activités libres 17 h 30 à 21 h	Zumba 19 h 30 à 20 h 30	Badminton 17 h 30 à 21 h Cartes 19 h à 22 h Danse en ligne 19 h à 20 h	Activités libres 17 h 30 à 21 h	